

LES CARTES DANS LE MONDE ARABE COMME REPRÉSENTATIONS DES POUVOIRS LATENTS

JEAN-PAUL BORD

Jean Paul Bord est membre du laboratoire URBAMA et Maître de Conférences au Département de Géographie de Tours. Il nous présente ici un travail tiré de sa thèse de géographie intitulée "Le Monde Arabe : des espaces géographiques aux représentations cartographiques", soutenue en 1998 à l'Université François Rabelais, sous la direction de Michael F. Davie.

La carte fait partie aujourd'hui des images banalisées et largement diffusées. Elle est de plus en plus présente dans les médias et les ouvrages et s'impose comme un savoir donné. Pourtant, derrière cette représentation aux apparences simples, se cachent de multiples étapes, suite de gestes et d'opérations qui appartiennent à autant de pouvoirs non dévoilés. À partir de quelques exemples tirés d'un travail de recherche récemment soutenu sur le Monde Arabe¹, nous déconstruirons les procédés utilisés pour "faire la carte" afin de mettre à jour les pouvoirs latents. Il ne s'agit pas, ici, d'aborder tous les types de cartes, mais de cibler notre étude sur les cartes thématiques à petite échelle ; elles sont à la base de la croissance exponentielle du nombre de cartes en géographie et dans d'autres disciplines, particulièrement du fait de l'utilisation popularisée de l'informatique.

LA DÉCONSTRUCTION DE LA CARTE

Du réel observé jusqu'à la carte imprimée ou affichée sur écran, les étapes qui se succèdent pour réaliser une carte sont nombreuses et pas toujours aisées à reconstituer ; le schéma page suivante en donne les grandes lignes.

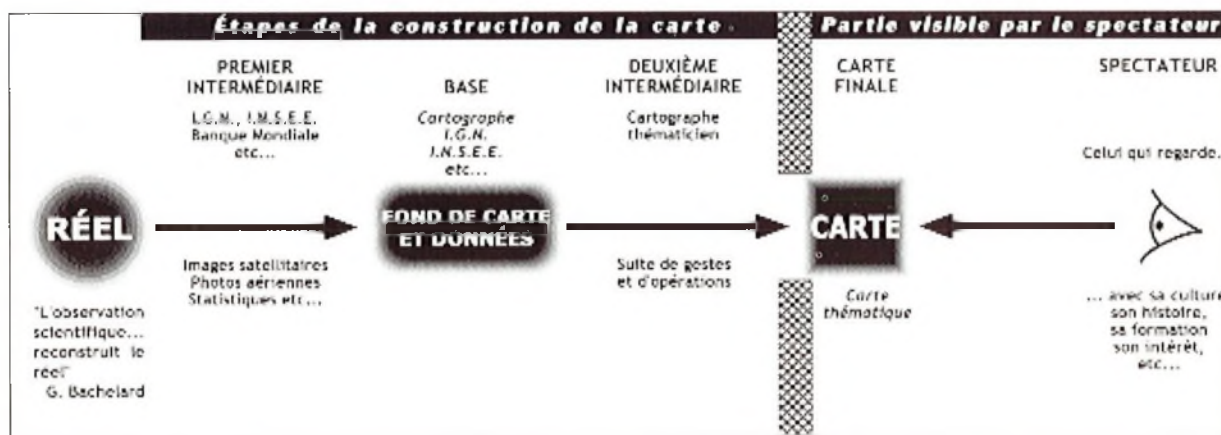
Cette déconstruction nous amène à prendre conscience que la réalisation d'une carte est le résultat d'un enchaînement d'étapes parmi lesquelles la construction technique est souvent privilégiée par rapport à la réflexion et où la complexité socio-spatiale est grandement éludée. Dans cet exercice, la carte apparaît le plus souvent comme la combinaison simple d'un fond de carte sur lequel sont implantées des données.

Une apparence simple : la réunion d'un fond de carte et de données

Une carte thématique apparaît de prime abord comme la combinaison d'un fond de carte, c'est-à-dire un plan à deux dimensions sur lequel sont projetés les tracés géographiques, et de données que le thématicien (géographe, géologue, démographe, etc.) représente sur ce fond. Le fond repère est très souvent (puisque peu de thématiciens pratiquent les levés de terrain aujourd'hui) issu, soit de cartes topographiques ou de cartes dérivées, soit d'images (satellitaires, photographies aériennes) fournies, pour leur grande majorité, par de grands organismes qui ont seuls les moyens matériels, techniques et financiers de les réaliser. Sur ce fond repère, le thématicien va sélectionner les données qu'il veut représenter parmi les nombreuses informations disponibles. Cette combinaison, si elle amène souvent seule la construction de cartes thématiques, cache cependant un processus bien plus compliqué. Dans cette chaîne dont tous les maillons sont interdépendants, des ensembles et des sous-ensembles peuvent être dégagés. Si ces étapes sont présentées les unes à la suite des autres, cela ne veut pas dire pour autant que la "fabrication" de la carte soit d'une si logique succession : des allers et retours sont toujours permis (voire conseillés), suivant le type de cartes des permutations entre les maillons de la chaîne sont possibles et envisageables et, enfin, ces étapes sont loin

d'être homogènes, certaines prennent largement le pas sur d'autres. Cette dernière remarque est particulièrement flagrante pour ce qui concerne la part prise par la construction au détriment de la réflexion.

Fig 1 : DÉCONSTRUCTION DE LA CARTE



Une réflexion peu développée

L'aspect réflexif est ou devrait être l'acte majeur en amont de toute construction. Je dis "devrait" car, à l'usage, bien des cartes ne me semblent être que des actes mécaniques qui entrent plus dans le cadre d'automatismes techniques et culturels. Ces automatismes techniques, tout d'abord, sont des actes faisant appel à des savoir-faire évolutifs qui demandent un investissement personnel important. La maîtrise technique d'un logiciel, par exemple de dessin assisté par ordinateur, suppose non seulement un apprentissage de base mais aussi une pratique et une formation permanentes tant les logiciels évoluent rapidement : les versions successives d'Adobe Illustrator (versions une à huit) en sont un exemple. Cette pratique entraîne le cartographe dans des savoirs techniques sans cesse renouvelés qui le coupent grandement de la réflexion "en amont". Automatismes culturels aussi, parce que les habitudes de faire sont calquées sur les habitudes de voir. Le cartographe agit, d'une part, en fonction de la formation qu'il a reçue, de celle qu'il acquiert de façon permanente, mais aussi, d'autre part, en fonction de ce qu'attend le public à qui il s'adresse. Le tout est souvent intimement lié et donne lieu à des constructions qui, pour la plupart, se ressemblent fortement. Est-ce à dire que le type de représentation utilisée est suffisant pour rendre compte de la complexité des faits géographiques ? Personnellement je suis enclin à penser que cette façon de faire est plus sous la dépendance des savoir-faire techniques que d'une réflexion problématisée poussée.

Cette réflexion devrait procéder de choix qui s'opèrent sous la responsabilité entière de celui qui est amené à réaliser la carte. Dans cette phase, trois étapes au moins peuvent être dégagées.

La première est la définition d'une problématique : pourquoi cette carte ? À qui s'adresse-t-elle ? Qu'est-ce qu'elle veut ou peut montrer ? Cette étape est trop souvent négligée, voire oubliée. Les raisons qui peuvent l'expliquer sont complexes et nombreuses. Il y a, peut-être

d'emblée, la fascination pour le dessin. L'acte de dessin met en branle un processus qui "endort" le praticien tant les habitudes de faire sont dominantes. Il prend le pas, devient exclusif, et le désir de "faire propre", de "bien dessiner" l'emporte très largement, voire paraît suffisant. Cette pratique peut aussi conforter l'idée que la carte est

le plus souvent une illustration qui vient agrémenter un texte. Placée à côté du texte écrit, elle figure comme un élément de repérage ou pour "égayer" une page (particulièrement avec l'emploi de la couleur) et/ou attirer le regard du lecteur. La plupart du temps, la carte ne sert aucunement à la démonstration de l'auteur ; elle est disposée comme un tableau délimité par un cadre, posée comme un savoir qui ne saurait être remis en cause.

La deuxième étape est celle du choix du fond de carte : celui-ci suppose plusieurs opérations pas toujours faciles à maîtriser et impose des choix : celui d'un système de projection, de l'échelle cartographique, de l'échelle géographique ou niveau spatial, et enfin, celui des informations de repérage à retenir. Ici encore, les choix fondamentaux sont souvent ignorés puisque le cartographe (ou plutôt celui qui réalise la carte) se contente de prendre le premier fond de carte qui lui "tombe" sous la main², à n'importe quelle échelle, quitte à l'agrandir ou à le réduire par photocopie. Pourtant, de ces choix va dépendre ce que la carte va montrer. Comme le souligne J.-B. Racine *et al.* (1995, cité par R. Ferras), à propos de l'échelle : "[...] il n'est plus possible, actuellement, de conduire une recherche sans que l'échelle soit explicitement spécifiée" et le même auteur de poursuivre : "[L'échelle géographique] devient médiatrice de la pertinence de la liaison entre une unité d'observation et l'attribut qu'on y associe, et donc, médiatrice d'une intuition, indispensable complément de l'échelle cartographique, chacune des dimensions géographiques découvertes ayant son échelle de référence" (Racine, 1997). Mais combien de cartographes se soucient de l'échelle tant géographique que cartographique ? Les nécessaires emboîtements d'échelles dont les géographes parlent tant, pour dire la pertinence de leurs savoirs, sont grandement évacués et les cartes se présentent, pour leur majorité, à une seule échelle géographique et aussi à une seule échelle cartographique. Dans ce cas, pour des études régionales³, l'État est souvent mis seul en exergue et la petite, voire très petite, échelle cartographique est dominante.

Enfin, la troisième étape est celle du choix des informations. Il est certes à corréler avec l'échelle choisie,

mais il est aussi sous la dépendance d'autres variables telles l'accessibilité de ces informations, leur coût, etc. La multiplicité des données existantes suppose des choix qui, à l'évidence, ne sont pas toujours raisonnés, mais plutôt soumis aux contraintes d'un travail réalisé souvent dans l'urgence ; aussi, les statistiques, ou le "repiquage" d'informations déjà cartographiées, apparaissent de plus en plus comme des données plus rapides à exploiter que les enquêtes de terrain qui demandent souvent des moyens d'investigation beaucoup plus lourds. Dans le premier cas, les informations s'inscriront dans des territoires bien délimités au préalable par les "marchands de données" qui sont, pour la plupart, très liés aux instances du pouvoir (depuis les échelles du mondial à celles du local).

La mise en relation de ces étapes va ouvrir sur la "construction" de la carte, deuxième grand ensemble où interviennent prioritairement les règles édictées par la sémiologie graphique¹. Cette deuxième phase est d'ailleurs celle de la mise en avant des "savoir-faire" cartographiques, le premier étant subordonné au "quoi faire ?" et "pourquoi ?", domaine plus spécifique, quoique non exclusif, du thématicien, géographe ou autre.

La construction de la carte : une suite de gestes et d'opérations

Ce deuxième ensemble enchaîne sur des étapes nombreuses et complexes. De façon assez générale et linéaire se retrouve une succession de gestes et d'opérations qui font appel à des techniques et à des choix scientifiques qui ne sont ni toujours bien maîtrisés ni bien définis.

Le premier est celui du mode de visualisation dans l'éventail des constructions possibles. Une information peut donner lieu à une carte d'analyse, une collection de cartes, un cartogramme, un croquis, un schéma, voire à des modèles graphiques, etc. Si le choix est important pour la démonstration et si plusieurs choix peuvent être complémentaires, les formations reçues et les habitudes de faire inclinent à reproduire ce que l'on maîtrise ou, pire, seulement ce que les logiciels de D.A.O. (Dessin Assisté par Ordinateur) proposent. Dans ce deuxième cas, le document cartographique va être sous l'emprise des concepteurs de logiciels qui sont pour la plupart des informaticiens avec une connaissance cartographique approximative, voire sans connaissance cartographique du tout !

Une fois le type de carte choisi, les contraintes éditoriales viennent imposer un format : en fonction de ce format, le fond de carte sera plus ou moins généralisé et les informations sélectionnées en qualité et en quantité. Celles-ci peuvent être traitées préalablement (suivant des méthodes graphiques, statistiques, mathématiques, etc.) et/ou faire l'objet d'une sélection induite par le fait que le plan à deux dimensions de la carte ne peut supporter qu'un certain nombre d'informations : trop d'informations rendraient la carte illisible et trop peu la rendraient inutile ; il faut donc rester dans un équilibre visuel dont le cartographe a bien souvent seul le secret.

Cet exercice peut être précédé par le classement de la légende, le choix des variables visuelles (la monochromie ou la couleur), sans que cela soit impératif. S'y ajoutent les identifications propres à la carte, appelées plus cou-

ramment "habillage" : le titre de la carte, l'échelle, la source, le cadre et la toponymie qui vont nommer et désigner ce qui est retenu par le cartographe.

Ce patient travail de construction impose donc des choix de conventions graphiques et d'artifices visuels qui dépendent de la formation reçue, des influences culturelles, voire seulement de techniques plus banales qu'offrent les logiciels. Cet essai de déconstruction n'est toutefois pas universel tant les façons de faire sont multiples et sous la maîtrise quasiment unique du seul cartographe.

In fine, la carte est dessinée et représente le monde ou un morceau du monde. Mais son action ne s'arrête pas là ; on pourrait même dire qu'elle naît à partir de là ; elle va donc vivre, se montrer, être montrée et être interprétée. Cette dernière étape échappe au processus de réalisation de la carte pour entrer dans celui de la communication.

La carte, instrument de communication

La carte est médiation entre deux images, celle de son producteur ou de son commanditaire et celle qu'en conservera le spectateur après l'instant de consultation. Par sa capacité à être vue et mémorisée rapidement, elle est, dans notre ère du visuel, un support puissant pour convaincre. "Nous sommes aujourd'hui dans une société qui a développé, dans de multiples secteurs, la communication visuelle, et la carte apparaît naturellement comme l'instrument par excellence de l'apprentissage de la géographie : le plus simple, le plus direct et le plus efficace" (Jacob, 1992). Vecteur de communication, la carte transmet des informations, peut aider à la diffusion de connaissances, mais impose une manière de voir. "Communiquer ce n'est pas seulement informer, c'est aussi chercher à influencer autrui, à se mettre en scène, à séduire ou à se défendre" (Dortier, 1997). En ce sens la carte entre dans le cadre de la représentation avec toutes ses conséquences ; il faut donc veiller à ce qu'elle ne soit pas réduite à une série de règles où la construction prendrait le pas. Le développement de nouvelles technologies augmente cependant cette dérive : "L'effort de standardisation devient toujours plus crucial afin de faciliter les échanges entre systèmes et de réduire les confusions technologiques" (Harley, 1995).

La carte, représentation du réel

La carte se substitue au réel ; elle est médiation comme nous venons de le dire et, en même temps, représentation. Ce mot *représentation* ou ce verbe *représenter*, souvent employé pour désigner la carte, mérite approfondissement. Re-présenter est étymologiquement "rendre présent à nouveau" ; L. Marin (1994) en approfondit le sens en reprenant la définition du dictionnaire de Furetière, à la fin du XVII^e siècle :

"[...] "représenter" signifie d'abord substituer quelque chose de présent à l'absent (ce qui est, pour le dire en passant, la structure la plus générale du signe). Cette substitution est, on le sait, réglée par une économie mimétique, la similarité postulée du présent et de l'absent autorisant cette substitution. Mais, par ailleurs, représenter signifie montrer, exhiber quelque chose de présent. C'est alors l'acte même de présenter qui construit l'identité de ce qui est représenté, qui l'identifie comme tel. D'un côté donc,

une opération mimétique entre présence et absence permet le fonctionnement et autorise la fonction du présent à la place de l'absent. De l'autre, c'est une opération spectaculaire, une auto-représentation qui constitue une identité et une propriété en lui donnant une valeur légitime.

En d'autres termes, représenter signifie se présenter représentant quelque chose".

En utilisant la représentation, les auteurs tentent de restituer une image du monde ou d'un morceau du monde, même si nombre de paramètres relèvent de conventions techniques, sociales et culturelles. La carte n'est donc pas une transposition du réel observé mais davantage une transposition de l'apparence du réel suivant des codes et des règles plus ou moins définis dans un cadre culturel et scientifique donné. C'est donc cette distinction ontologique entre présentation et représentation, cette image du manteau qui constitue, à proprement parler, le paradigme de la carte.

Cet acte de représenter, s'il est le résultat d'un enchaînement d'étapes complexes plus ou moins réfléchies, plus ou moins conscientisées, est aussi (et peut-être surtout) la production conjointe de pouvoirs, qui ne disent pas leur nom mais qui sont associés tout en agissant séparément et à des niveaux bien distincts.

LES POUVOIRS LATENTS

La carte est "instrument de pouvoir redoutable" (Jacob, 1992). Mais de quel(s) pouvoir(s) parlons-nous ? Il peut paraître en effet paradoxal, en cette fin de XX^e siècle, de parler de *pouvoir redoutable* de la carte. Car enfin, en apparence tout au moins, aucune contrainte ne pèse sur les différents acteurs qui réalisent la carte : les informations géographiques sont nombreuses et faciles d'accès — elles vont être encore plus faciles et nombreuses avec Internet ; l'outil informatique permet de les traiter facilement et rapidement et autorise la construction avec beaucoup d'aisance... Alors, parler de pouvoir qui pèserait sur la carte peut paraître seulement comme une réminiscence du passé, le fait du Prince, ou le fait de régimes politiques peu scrupuleux qui voudraient tout régenter.

Nous suivrons cependant B. Harley (1995) qui distingue le pouvoir externe et le pouvoir interne de la carte : "Le pouvoir le plus fréquemment ressenti dans la cartographie est un *pouvoir externe* aux cartes et à la confection de cartes. Cette notion permet de relier la conception de cartes aux centres du pouvoir politique [...]. Mais il y a aussi le *pouvoir interne* de la cartographie. Les cartographes fabriquent le pouvoir : ils créent une conception de l'espace". Mais, au-delà de ces pouvoirs, il y a aussi le reflet de ce que nous sommes par l'espace que nous projetons.

La carte, instrument de pouvoir pour celui qui la réalise

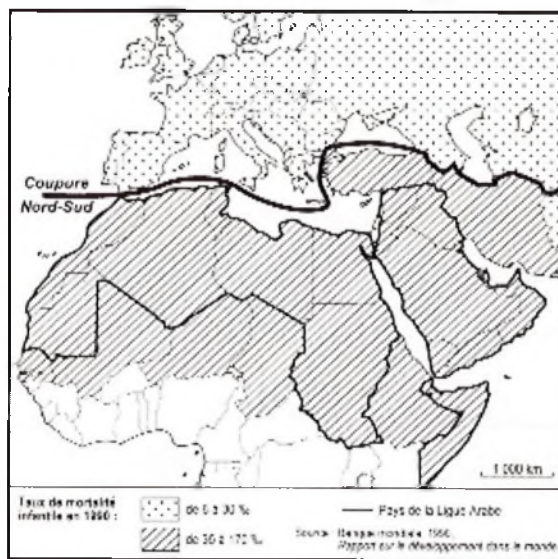
Par cet outil, le réalisateur de cartes donne à voir le monde ou *sa* façon, sinon celle de son commanditaire, de voir le monde. Par la grande liberté dont il dispose dans la réalisation de "sa" carte, il peut la modeler à sa manière : il choisit le fond de carte, la projection, le format, etc., c'est-à-dire le décor de base ; ensuite, seul ou avec un spécialiste de la question étudiée, il sélectionne parmi les données disponibles ; enfin, lorsqu'il a tous les ingrédients, le carto-

graphe est entièrement seul pour dessiner sa "toile". Le classement de la légende, le choix des figurés, des toponymes..., appartient à lui seul, puisqu'il est "le" spécialiste, puisqu'il a "les" compétences. Avec la carte, en effet, il peut classer, "catégoriser", schématiser, mettre en ordre, re-construire et/ou re-découvrir le monde. "Tout comme l'horloge [...] a introduit la "discipline du temps", les lignes des cartes [...] ont introduit une "discipline de l'espace" (Harley, 1995).

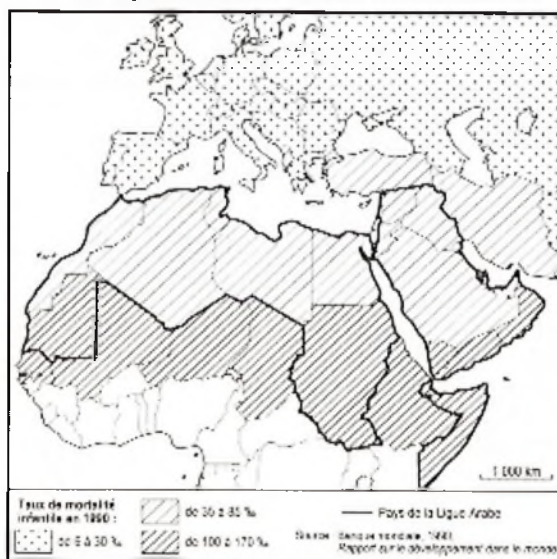
Prenons un exemple pour illustrer notre propos. En sélectionnant les classes d'une variable (ici, le taux de mortalité infantile par État), le cartographe peut, soit "rejeter" le Monde Arabe à la périphérie du monde développé (Fig. 2a), soit "s'en servir" comme d'un espace charnière entre le Nord et le Sud (Fig. 2b).

FIG. 2 : LE MONDE ARABE D'APRÈS LE TAUX DE MORTALITÉ INFANTILE

a - Périphérie du monde développé ?



b- Ou espace charnière entre le Nord et le Sud ?



Suivant le message qu'il se sera assigné ou que le commanditaire de la carte lui aura imposé, ou même de façon inconsciente, il pourra délibérément faire de la

mer Méditerranée un espace frontière entre le Nord et le Sud ou un pont reliant les deux berges de mondes qui ne sont pas si lointains, faisant du Monde Arabe un espace tampon entre le Nord (européen, ici) et le Sud, enfoui dans les terres de l'Afrique plus lointaine. Dans le premier cas, il aura fait du Monde Arabe un espace dont il faut se préserver : la frontière doit être renforcée ; dans un deuxième cas, il aura signifié un espace qu'il faut protéger, voire aider : il ne représente plus un espace "dangereux", mais un allié. En ce sens, le thème dessiné par le cartographe représente un pouvoir dont lui-même n'a peut-être pas toujours pleine conscience. C'est celui, ici, d'accepter ou de rejeter l'Autre. La carte exprime donc l'idée qu'on se fait de l'Autre et des autres espaces. L'une des responsabilités du réalisateur de cartes est liée au fait que "les cartes, en articulant le monde en images produites massivement et stéréotypées, expriment une vision sociale implicite [...]. Une fois inscrite dans le texte publié, les lignes de la carte acquièrent une autorité difficile à écarter. Les cartes sont des images qui font autorité" (Harley, 1995). Les pouvoirs politiques en ont d'ailleurs longuement usé et abusé au cours des temps. Deux coups de crayon sur la mappemonde et Alexandre VI décide à Tordesillas d'un Nouveau Monde ibérique, castillan et lusitanien de part et d'autre du trait. En 1947, la Grande-Bretagne, avec la partition de l'Inde, décide de l'avenir de millions d'individus. La délimitation de l'État indépendant du Congo dont Léopold II venait d'être reconnu chef par les Puissances réunies, fin 1884, en est un exemple patent :

"[...] le 16 octobre 1884, Berlin accepte de reconnaître le pavillon de l'A.I.A. (Association Internationale Africaine) — c'est-à-dire les droits de Léopold sur le bassin du Congo. Le 8 novembre, une carte est jointe au dossier. Celle-ci est le seul document géographique de référence pour les frontières septentrionale et orientale de ce nouvel État, puisque ces parties du territoire concerné ne sont pas encore réellement explorées [...] le 24 décembre, Léopold fait entériner par Londres une carte du bassin du Congo incluant le Katanga ..." (De Maximy, 1995).

Dans le Monde Arabe, les exemples, à l'image du Koweït, de l'Égypte, de la Libye..., sont tout aussi exemplaires. M. F. Davie (1999) a ainsi récemment montré⁵ comment des documents cartographiques dressés entre 1840 et 1860, au Levant, ont servi de support à la construction de l'identité nationale libanaise dans sa définition spatiale. Ces documents ont légitimé des actions nationalistes et ont été à la base de revendications territoriales. Ainsi, "les fonctions spécifiques des cartes, dans l'exercice du pouvoir, confirment l'omniprésence de ces contextes politiques à travers les échelles géographiques. Elles vont de l'édification d'un empire colonial à la préservation de l'État-nation et à l'affirmation locale des droits de propriétés individuels" (Harley, 1995). Aujourd'hui, le plus visible des pouvoirs est celui de l'État.

La carte, "science du Pouvoir", exacerbe la notion d'État

À l'échelle d'étude qui est la nôtre, en s'appuyant sur l'analyse de quelques ouvrages⁶ et de notre recherche, la carte met au premier plan l'espace-territoire (État ou État-

nation) ; si l'étude porte sur une région (Monde Arabe, Moyen-Orient), elle montre souvent, soit des cartes par pays (*Géographie Universelle*, par exemple), soit elle limite la plupart du temps, les espaces internes des régions étudiées à des pays (États limités par des frontières, comme sur la grande majorité des autres ouvrages étudiés).

La carte, comme moyen d'appropriation⁷ de l'espace, participe ainsi à la promotion de l'État. Cette représentation omniprésente de l'État, enfermé dans ses frontières, occulte ainsi les espaces mal connus ou difficiles voire impossibles d'accès. Tous ces espaces sont visualisés pareillement, même si on ne peut circuler dans le Tiers Monde sans prendre rapidement conscience que de nouvelles *terrae incognitae*, d'un autre type que celles d'hier, font rétrécir les terres accessibles. Dans le Monde Arabe, l'on peut facilement constater que nombre d'États pourraient être classés dans ces nouvelles *terrae incognitae* : États sous embargo (Iraq et Libye), États ou espaces difficiles, voire impossibles, d'accès (Sahara occidental, Algérie, Sud-Soudan, Somalie) et États sous le système du *kafala*⁸ (Arabie Saoudite et pays du Golfe). Et pourtant, sur aucune de nos cartes cela n'est apparu. C'est que les cartes, comme le souligne B. Harley (1995), "sont essentiellement un langage du Pouvoir et non de contestation". Quelques exemples serviront pour notre démonstration.

Les peuples qui revendiquent leur liberté et sont en quête d'un territoire ne sont quasiment jamais étudiés : Kurdes, Palestiniens, Sahraouis, Berbères ou Touaregs, sont statistiquement et cartographiquement "gommés" et agglomérés à l'entité étatique à laquelle ils appartiennent *de jure* sinon *de facto*. Certes, ces peuples n'ont pas de territoire qui leur appartient mais ils occupent (au sens de couvrir et d'habiter) un espace donné.

Le peuple sahraoui, par exemple, dont le territoire revendiqué, le Sahara Occidental, est bien délimité, est toujours cartographié comme appartenant au Maroc. Nombre de géographes ou "faiseurs de cartes" ont déjà fait "sauter" la ligne, avec tiretés, qui sépare cet espace du Maroc, avant même le référendum qui doit être le seul à décider de son sort. Malgré "l'invasion", "la colonisation" ou "la récupération des provinces" du Maroc, la carte précède ici les décisions politiques. Elle entérine de fait une situation, à savoir "l'intégration" du Sahara occidental au Maroc. Les cartes publiées dans la *G. U.* (1995), *Afrique du Nord - Moyen-Orient - Monde indien* sont tout à fait illustratives de cet état : certaines mentionnent les tiretés entre Maroc et Sahara occidental, d'autres les suppriment. Si le texte est "tout en nuances"⁹, les cartes, qui nous intéressent au premier chef, représentent tous les cas de figures :

- soit la carte n'étudie que le Nord du Maroc, ne prenant en compte que le "Maroc utile" bien qu'il soit indiqué au-dessous de la carte : "[...] Le Maroc s'étend aussi dans le Sahara occidental [...]"] ;

- soit les cartes opèrent une partition de l'espace : une carte pour le Nord et une autre pour le Sud "décroché" (le Sud n'est pas ici un carton mais seulement "décroché" du Nord) ; la représentation donne à voir deux entités territoriales qui correspondent pour le Nord, au "Maroc utile" et pour le Sud, au Sahara occidental, sans que cela soit dit ou écrit et sans qu'aucune frontière ne soit marquée ;

- enfin, pour la carte *modèle d'organisation de l'espace marocain*, le Sahara occidental est "intégré" de fait au Maroc et fait partie des *périphéries arides* (mais par le modèle, au vu de sa forme schématisée, est-il encore une carte ? L'on peut se demander s'il s'agit bien du Sahara occidental au Sud).

Sur d'autres espaces, les peuples sont d'office rattachés à l'État dans lequel ils vivent ou survivent : les Kurdes à l'Iraq, par exemple : le Sud-Liban (zone de "sécurité" ou zone de contrôle), occupé par Israël, fait toujours partie du Liban, de même que le Golan, annexé unilatéralement par Israël, de la Syrie, quoi que représentent les cartes (des médias ou d'autres ouvrages). Il faut dire qu'à très petite échelle, ces "confettis" de territoires ne prêtent guère attention. Le Sud-Soudan et le Nord-Soudan ne font toujours qu'un État parfaitement uni, tout comme le Somaliland¹⁰ et la Somalie du Sud... Les exemples sont nombreux qui, soit sur des confettis d'espaces, soit sur des territoires plus conséquents (Sud-Soudan, Sahara Occidental : 266 000 km², presque la moitié de la France), sont d'office "incorporés" par la carte à un État souverain. D'autres exemples présentent des situations encore plus complexes : l'ex-Sandjak d'Alexandrette, aujourd'hui Hatay en Turquie ou le triangle de Halaïb au sud-est de l'Égypte. Dans chaque cas, la carte marque, par les traits qu'elle trace, le poids de la revendication : arabe et syrienne pour l'ex-Sandjak d'Alexandrette, par exemple, ou de l'état de fait actuel, turc pour Hatay.

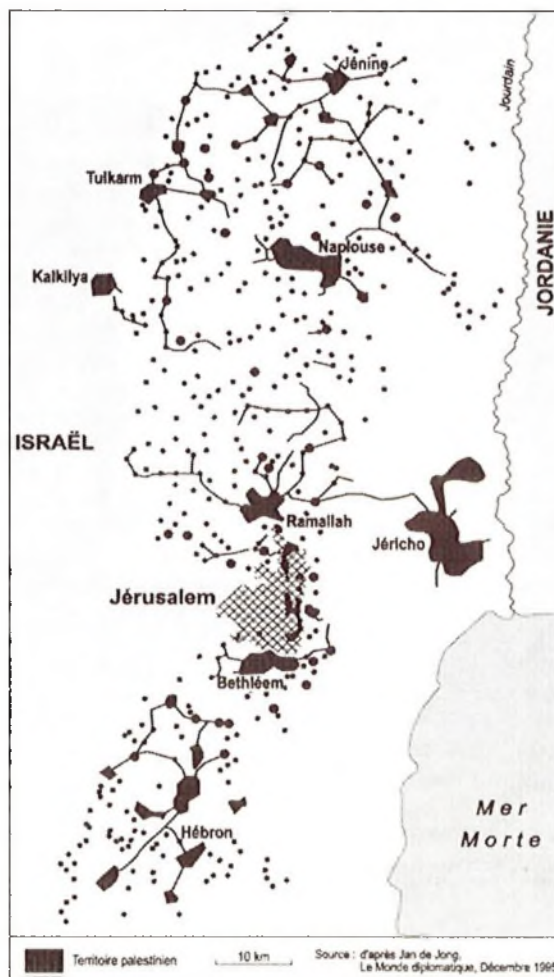
Le cas de la Palestine est certainement le plus significatif. Il faudrait d'ailleurs mieux parler des Palestiniens, c'est-à-dire des hommes et des femmes qui vivent sur un espace que les cartes ignorent largement (Israël, bande de Gaza et Cisjordanie), que de Palestine, territoire qui renvoie à un processus historique encore en construction (Palestine romaine, ottomane, mandataire, Territoires Autonomes Palestiniens..., État palestinien demain ?). Ces confettis de territoires autonomes éclatés, comme le montre la figure 3, sur un espace tout petit lui aussi (Cisjordanie et Gaza), ne sont guère pris en compte dans les cartes à petite échelle. Il est significatif, le plus souvent, par une zone blanche entourée d'un cerne ("gros trait noir") où s'inscrit le nom "Israël".

Pourtant, ce sont plusieurs millions¹¹ d'Arabes palestiniens qui vivent ici. Si l'on y ajoute les grosses communautés en exil toutes proches : Jordanie (plus de deux millions d'habitants), Liban (400 000), Syrie (250 000), c'est entre 6 ou 7 millions de Palestiniens (le onzième ou douzième pays arabe par sa population !) qui "n'existent pas" dans la plupart des cartes. L'on peut avancer comme "défense", que ces Arabes palestiniens ne sont pas inscrits sur la carte parce qu'ils n'ont pas de territoire "comme les autres", c'est-à-dire, un espace unique, bien délimité par des frontières (un "vrai" État, en somme). Les peuples sans territoire — et même ceux avec des territoires "pas comme il faut" — n'ont pas "droit à la carte". Cet exemple montre combien le spatial prime ici sur le social et le politique, combien la carte est bien plus une représentation de l'espace par le pouvoir que celle des dimensions spatiales du social.

Le deuxième exemple reste plus délicat à traiter. Il concerne les hommes qui ne constituent pas un peuple à part entière, qui vivent et travaillent sur un espace particulier. Le cas des travailleurs immigrés en Arabie Saoudite et dans les pays du Golfe est, sur ce point, très instructif. S'ils représentent près de 50% de la population de ces pays, voire plus pour certains États (79% dans les Émirats Arabes Unis, 60% à Qatar, 60% à Koweït...), ils ne sont pratiquement jamais pris en compte sur les cartes. Sont-ils agglomérés aux populations autochtones pour "gonfler" leur poids ? Sont-ils "oubliés" tout simplement parce ces hommes n'ont pas la nationalité des pays dans lesquels ils travaillent ? Majorité de la population active, ils sont, par leur force de travail, à la base de la richesse des pays pétroliers et pourtant la carte ne les prend pas en compte. Pourquoi ? Sans doute pour entrer dans le jeu des pouvoirs politiques nationaux qui ne veulent pas faire apparaître le poids minoritaire des populations locales par rapport aux populations étrangères.

Dans ces conditions, il n'est pas difficile de constater que la carte entérine les situations de pouvoir, en l'occurrence celui de l'État ; elle conforte avant tout les entités territoriales reconnues. Ce pouvoir des cartes passe tout autant d'ailleurs par ce qui est dit que par le non-dit. La carte est une représentation particulière et une interprétation biaisée d'un pan du réel. Mais le cheminement de construction de la carte amène, volontairement ou involontairement, consciemment ou

FIG. 3 : LES "TERRITOIRES" PALESTINIENS EN CISJORDANIE - 1995



inconsciemment, à mettre en avant certains faits et donc à les projeter comme vérité et à en négliger, en omettre d'autres, à les passer sous silence, comme s'ils n'existaient pas. Ce silence s'apparente à un pouvoir tout simplement parce qu'à travers sa façon de voir le monde, façon qui lui est imposée par son éducation, son temps..., le "faiseur de cartes" (en majorité le cartographe) reste un formidable bras du pouvoir et des idées en place. En faisant abstraction, en passant sous silence — sous couvert de simplification, échelle, informations disponibles ou non, etc. — de nombreuses réalités, il a tendance à ne dévoiler que la face ordonnée du monde, celle que le pouvoir veut bien qu'il montre. La carte n'est, en effet, pas le monde, elle n'est qu'une manière de le représenter et, peut-être simplement, nous renvoie-t-elle le miroir de ce que nous sommes et d'une réalité qui nous est propre.

La carte, miroir de notre réalité sociale et spatiale

Nous considérons les cartes en croyant qu'elles sont telles qu'elles nous apparaissent. En vérité, elles sont uniquement fonction de nous et de notre propre conscience. La carte ne peut traduire la complexité du monde mais nous poursuivons ces constructions malgré cela, en caricaturant la description. Dans cette façon de faire, les cartes sont plus le reflet de ce que nous sommes, l'appropriation d'un monde, que l'expression d'une connaissance (humaine, sociale...) qui existe. La carte, par ce biais, devient le miroir de notre réalité sociale et spatiale qui rend "clair, cohérent, compréhensible, acceptable, la société et ses territoires" (Lussault, 1997) et impose "au désordre du monde l'ordre d'une lecture possible" (Sallenave, 1990). Nous sommes, par là, prisonniers des toiles de significations que nous avons, nous-mêmes, tissées. L'appropriation de l'espace par l'exportation de notre modèle est, certes, historique avec "le modèle d'État qui, parti d'Europe, a progressivement atteint [...] la plupart des pays du monde" (Baduel, 1988), mais surtout, économique, politique et culturelle avec la domination des puissances occidentales. Ainsi les cartes, comme l'art, loin d'être une ouverture transparente au monde, ne sont qu'une façon particulière de le considérer, notre façon de le considérer. Et, cette façon de faire projette notre façon de voir par les moyens techniques et scientifiques que nous dominons et que nous exportons. De ce fait, la carte, en figeant la réalité, la soustrait à l'évolution et crée des stéréotypes qui, à leur tour, orientent notre action. L'intangibilité des frontières apparaît ainsi comme un mythe que nous voudrions imposer alors même qu'en Europe et, par ailleurs, dans le monde, de plus en plus de peuples réclament leur indépendance (les Balkans ou l'éclatement de l'ex-URSS en sont des exemples récents et actuels). Il convient donc d'introduire, dans sa façon de faire et surtout dans sa façon de penser, le doute et l'examen. Comme le souligne très justement E. Morin (1998) : "Un manque de lucidité peut conduire à se tromper totalement et à croire que l'on agit pour le bien de tous et de l'humanité, alors que l'on fait le contraire".

CONCLUSION

La carte, outil, moyen, technique d'expression au service de nombreuses disciplines des sciences sociales, pourrait devenir cependant un élément qui participe à une meilleure compréhension des phénomènes sociaux et spatiaux qui nous entourent. Elle devrait se débarrasser de l'idée que c'est un outil figé, stéréotypé et défini comme une (et une seule) représentation de la réalité ("c'est la carte donc c'est vrai"). Mais les enjeux de la carte sont aujourd'hui multiples et peu souvent maîtrisés de façon consciente par les producteurs. Représentation plutôt simple à réaliser (particulièrement avec l'aide de l'informatique) et pauvre pour ce qu'elle montre, elle reste plus une illustration qui vient prendre place à côté du texte. Son aspect communication est cependant efficace et sans doute le plus exacerbé. Par sa manière de présenter l'espace terrestre, la carte délivre un message achevé et complet qui laisse peu de place à l'interaction. Par ce biais, elle présente des enjeux "promotionnels" évidents pour ceux qui contrôlent et dominent les territoires. Sur ces espaces soumis par des pouvoirs plus ou moins légitimes, la carte vient donner l'autorité de ce qui est inscrit, limité et donc qui ne peut être contesté, mais seulement admis. À nous de montrer qu'il peut aussi en être autrement.

NOTES

1. "Le Monde Arabe : des espaces géographiques aux représentations cartographiques" - Thèse de doctorat d'État en géographie, sous la direction de M. Davie, Université de Tours, 1998.
2. Aujourd'hui, avec l'informatique, certains logiciels dits de cartographie fournissent des fonds de carte prêts à l'emploi... et à la manière d'un jeu, celui qui veut réaliser une carte a l'impression de choisir. Ces choix sont d'ailleurs toujours relativement restreints et peu transparents (le système de projection n'est d'ailleurs presque jamais fourni).
3. "Région est pris ici dans le sens que lui donnent les responsables politiques et les journalistes analysant la politique étrangère, à savoir un territoire englobant plusieurs nations ou portions de nations (on parle de région méditerranéenne pour l'ensemble des pays riverains de la mer intérieure : le Machrek est, tout entier, une région). C'est dans cette acception que sera pris, ici, le terme région" (Bousnina *et al.*, 1981).
4. Sur ce point, les écrits de J. Bertin (1967, 1977) sont fondamentaux.
5. Michael F. Davie, "Cartographie et construction identitaire au Liban", communication présentée lors des journées de l'AFEMAM (Tours, juillet, 1999).
6. Notamment *Tübinger Atlas des Vorderen Orients*, Tübinger (Allemagne), 1977-1993 : *Atlas of Arab World*, M. W. Dempsey, New-York, 1983 ; *The Cambridge Atlas of the Middle East and North Africa*, G. Blake, J. Dewdney et J. Mitchell, Cambridge, 1987 ; *The Middle East today - An Atlas of Reproducible Pages*, Wellesley, Massachusetts (États-Unis), 1989 ; *Atlas du Monde Arabe - géopolitique et société*, R. Boustani et Ph. Fargues (Paris), 1990 ; *Atlas des Peuples d'Orient - Moyen-Orient, Caucase, Asie Centrale*, J. et A. Sellier (Paris), 1993 ; *Atlas géopolitique du Moyen-Orient et du Monde Arabe - Le Croissant des crises*, sous la dir. de Ph. Lemarchand (Paris), 1993 ; *Géographie Universelle*, tome 8, sous la dir. de R. Brunet ; *Afrique du Nord, Moyen-Orient, Monde Indien* (dans lequel je n'ai pris en compte que le livre premier *Afrique du Nord, Moyen-Orient*, dirigé par G. Mutin, Paris/Montpellier, 1995).

7. "En s'appropriant concrètement ou abstraitement (par exemple, par la représentation) un espace, l'auteur "territorialise" l'espace. La définition retenue du concept de représentation implique de fait que processus de territorialisation et représentation vont toujours de pair" (Gumuchian, 1991).

8. Dans le système du *kafala*, "aucun étranger n'est autorisé à séjourner s'il ne bénéficie pas de la caution d'un citoyen du pays d'accueil" (Bourgey et Mutin, 1995).

9. L'auteur (Troin, 1995) écrit au début de son texte : "Depuis 1979, date de la récupération du Sahara ex-espagnol, le Maroc est un peu le "Chili de l'Afrique du Nord" [...]. Les provinces du Sahara occidental, administrées par le Maroc, font l'objet des revendications de la République Arabe Saoudi Démocratique et sont donc gardées par d'importants effectifs militaires marocains, à l'abri d'une série de remparts de terre édifiés en plein désert".

10. "Installée dans les frontières de l'ancienne colonie britannique, la République du Somaliland, pour avoir quitté la Somalie et proclamé son indépendance en 1991, se trouve privée de toute reconnaissance et de toute aide" (Prunier, 1997).

11. Un peu moins de deux millions en Cisjordanie ; environ un million dans la bande de Gaza ; un autre million dans le reste d'Israël.

BIBLIOGRAPHIE

Baduel (Pierre Robert), "Le Front de l'État. Éléments pour une approche comparative autour de la Méditerranée" in *Revue du Monde Musulman et de la Méditerranée*, Aix en Provence : Édisud, n° 48-49, 1988, pp. 127 - 164.

Bertin (Jacques), *Sémiologie graphique. Les diagrammes - Les réseaux - Les cartes*, Paris : Gauthier-Villars / Paris - La Haye : Mouton, 1967, 431p.

Bertin (Jacques), *Le graphique et le traitement graphique de l'information*, Paris : Flammarion, 1977, 277 p.

Bourgey (André), et Mutin (Georges), "La péninsule arabique, ordre tribal et pétrolier", in *Afrique du Nord - Moyen-Orient - Monde indien*, tome 8, *Géographie Universelle*, Belin-Reclus, 1995, pp. 141 - 160.

Bousnina (Mongi), Miossec (Jean-Marie) et Picheral (Henri), "Réflexions rapides sur quelques rapports entre culture et espace géographique", in *L'espace géographique*, n° 4, 1981, pp. 275 - 280.

De Maximy (René), "Du bon usage d'une cartographie sommaire", in *La cartographie en débat, Représenter ou convaincre*, Paris : Kathala-Orstom, 1995, pp. 19 - 30.

Dortier (Jean-François), "Les mystères de la communication", in *Sciences Humaines*, Hors série n° 16, 1997, pp. 6 - 11.

Farinelli (Franco), "Pour une théorie générale de la géographie", in *Géorhythmes* n° 5, 1989, 81 p.

Ferras (Robert), "Niveaux géographiques, échelles spatiales", in *Encyclopédie de Géographie*, Paris : Économica, 1995, pp. 401 à 419.

Gumuchian (Hervé), *Représentations et aménagement du territoire*, Paris : Anthropos-Économica, 1991, 143 p.

Harley (Brian), "Cartes, savoir et pouvoir", pp. 19 - 51, "Déconstruire la carte", pp. 61 - 85, in *Le pouvoir des cartes - J. Brian Harley et la cartographie* (textes édités par A. Bailly et P. Gould), Paris : Economica-Anthropos, 1995, 120 p.

Jacob (Christian), *L'empire des cartes - Approche théorique de la cartographie à travers l'histoire*, Paris : Albin Michel, 1992, 532 p.

Joly (Fernand), *La cartographie*, Magellan, PUF, 1976, 276 p.

Lussault (Michel), *Une problématique de l'image en géographie*, in *Collection Sciences de la Ville* n° 14, Tours : Publication des Maisons des Sciences de la Ville, Université François Rabelais, 1997, pp. 15 - 21.

Marin (Louis), *De la représentation*, Collection Hautes Études, Paris : Gallimard/Le Seuil, 1994, 400 p.

Morin (Edgar), "La nature des idées", in *Sciences Humaines*, Hors série n° 21, 1998, pp. 6 - 10.

Prunier (Gérard), "Somaliland, le pays qui n'existe pas", *Le Monde Diplomatique*, Octobre 1997.

Racine (Jean-Bernard), "Les Suisses et l'Europe : question d'échelle", in *Mappemonde*, 1997-3, pp. 31 - 34.

Sallenave (Danielle), *Le don des morts*, Paris : Gallimard, 1990.

Troin (Jean-François), "Le Maroc, Occident du monde arabe", in *Afrique du Nord - Moyen-Orient - Monde indien*, tome 8, *Géographie Universelle*, (sous la direction de R. Brunet), Belin-Reclus, 1995, pp. 76 - 90.